



RÉPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE FREGOUVILLE
DEPARTEMENT DU GERS

PV n° 2-2025

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 mars 2025

Le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni le 11 mars 2025 à 20h30 heures, à la salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur DAROLLES Jean-Claude, Maire de FREGOUVILLE

Date de convocation du conseil et affichage : 06/03/2025

Date d'affichage de la liste de délibérations : 06/03/2025

Conseillers municipaux en exercice : 11

Présents : 06

Votants : 10

***Présents :**

Madame : ARIES Marlène, Messieurs : DAROLLES Jean-Claude, DALDOSSO Michel, DESSOLAS Charly, DUPOUX Florian, BAYONNE Nicolas.

***Absents/excusés ayant donné procuration :** Mme CUVILLER Pascale donne pouvoir à M. BAYONNE Nicolas, M. ARIES Eric donne pouvoir à Mme ARIES Marlène, M. CAUBET Bernard donne pouvoir à M. DAROLLES Jean-Claude, M. PERES Nicolas donne pouvoir à M. DUPOUX Florian,

***Excusés n'ayant pas donné procuration :** Mme PINAREL Cynthia

Secrétaire de séance : DALDOSSO Michel

RAPPEL ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 février 2025
2. Délibération : choix des entreprises pour le marché public des travaux de l'école et de l'ALAE
3. Délibération : plan de financement définitif concernant les travaux de l'école et de l'ALAE
4. Délibération : ouverture de crédit
5. Préparation budgétaire
6. questions diverses

La séance du conseil municipal est ouverte à 20h30

1. APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 27 FEVRIER 2025

Après relecture le procès-verbal du conseil municipal précédent est approuvé à l'unanimité des élus présents et représentés.

Détail du vote

Votants	Pour	Contre	Abstention	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE
10	10	0	0	

2.Délibération : choix des entreprises pour le marché public des travaux de l'école et de l'ALAE

Ce sujet a déjà été débattu en commission d'appel d'offre (17/02/2025) et au cours de la dernière réunion du conseil (27/02/2025). Il restait des précisions à demander par l'architecte aux entreprises afin de lever certaines incertitudes. Rappelons que les lots 1, 6 et 9 ont été attribués lors d'une première consultation (délibération

23-2024 du 27 novembre 2024). Après avoir pris connaissance des retours de l'architecte le conseil municipal finalise son choix et décide de retenir :

Lot n°2 : Fondations gros œuvres VRD : l'entreprise « Associés de la construction » pour 128 396,50€HT

Lot n°3 : Charpente, couverture, zinguerie : l'entreprise « TRADI CARDE » pour 34 656€HT

Lot n°4 : Menuiseries alu : l'entreprise « Rieu » pour 21 482,48€HT

Lot n°5 : Cloisons : l'entreprise « ETP » pour 42 486,64€HT

Lot n°7 : Peinture : l'entreprise « Sup Peinture » pour 22 760,92€HT

Lot n°8 : Menuiserie Bois : l'entreprise « BG Agencement » pour 51 990€ HT dont 39 580,64€HT en option

Lot n°10 : CVC : l'entreprise « Boas » pour 51 363,93€ HT

Lot n°11 : Revêtements sols souples : « Avigi Laforet » pour 8 643,00€HT

Monsieur le Maire propose donc de le soumettre au vote la liste des entreprises retenues. Le coût total du projet sera de 465 170,68 € HT

Détail du vote

Votants 10	Pour 10	Contre 0	Abstention 0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE
---------------	------------	-------------	-----------------	---------------------------------------

3.Délibération : plan de financement définitif concernant les travaux de l'école et de l'ALAE

Sujet également abordé et largement débattu à la réunion du 27 février. Monsieur le Maire confirme que nous bénéficierons de 172 647€ de subventions. Le reste à charge pour la collectivité sera donc de 292 523€, dont le financement se diviserait entre un emprunt à long terme et un prêt relais qui sera soldé au moment de la récupération de la TVA.

Monsieur le Maire soumet le plan de financement au vote

Détail du vote

Votants 10	Pour 10	Contre 0	Abstention 0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE
---------------	------------	-------------	-----------------	---------------------------------------

4.Délibération : ouverture de crédit

Fin 2024 nous avons décidé de deux investissements : l'achat d'une remorque (valeur 660,05€) destinée à l'entretien des espaces verts de la commune et l'achat d'un miroir routier convexe (valeur 222,36€) destiné à sécuriser le carrefour du chemin de Larrumat. Ces achats sont réalisés mais le budget n'étant pas encore voté, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à payer les fournisseurs en anticipation sur le budget 2025.

Après un court débat, les conseillers reconnaissent la nécessité de régler rapidement les fournisseurs.

Monsieur le Maire soumet cette délibération au vote.

Détail du vote

Votants 10	Pour 10	Contre 0	Abstention 0	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE
---------------	------------	-------------	-----------------	---------------------------------------

5 Préparation budgétaire

En vue de l'élaboration du prochain budget, Monsieur le Maire présente la liste des subventions accordées en 2024 à diverses associations du territoire. Il propose de les reconduire sauf deux subventions accordées à titre exceptionnel, l'une à l'association des secrétaires de mairies, l'autre à l'association de parents d'élèves.

Les élus en débattent et décident d'accorder l'ensemble des subventions demandées, de ne pas reconduire celle pour l'association des secrétaires de mairies mais de reconduire celle de l'association de parents d'élèves de Frégouville.

Monsieur le Maire soumet cette proposition au vote.

Détail du vote

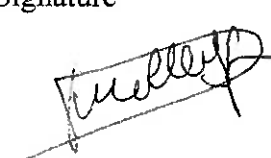
Votants	Pour	Contre	Abstention	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE
10	10	0	0	

6 questions diverses :

L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'étant pas porteurs de questions diverse la séance est levée à 22h00

Liste des délibérations prises lors de la séance du 11/03/2025

1. Délibération : choix des entreprises pour le marché public des travaux de l'école et de l'ALAE
2. Délibération : plan de financement définitif concernant les travaux de l'école et de l'ALAE
3. Délibération : ouverture de crédit

Darolles Jean-Claude Signature  	Le secrétaire de séance : DALDOSSO Michel signature 
---	---